Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1127

Artikel: L'heure de vérité
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011555

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

L'heure de vérité

L'abandon progressif du nucléaire ne sera possible qu'avec une diminution de notre consommation d'énergie. Le combat anti-nucléaire devrait donc logiquement se porter sur la vérité des prix.

(*jd*) La paix énergétique se révèle bien fragile. Conclue à la suite de l'acceptation du moratoire nucléaire par le peuple et les cantons en septembre 1990, elle réunit organisations écologistes et producteurs d'énergie dans une action commune visant à freiner puis à stabiliser la consommation énergétique d'ici la fin du siècle, sous l'égide de la Confédération.

Moratoire ou abandon...

Scandalisés par la décision du Conseil fédéral de décembre 1992 d'autoriser la centrale nucléaire de Mühleberg à augmenter sa puissance de 10%, les écologistes et les anti-nucléaires menacent de rompre cette paix et exigent l'arrêt rapide de la centrale bernoise et de ses deux petites sœurs Beznau 1 et 2. Pour eux le moratoire signifie un abandon progressif du nucléaire et non la rénovation des centrales existantes. Adolf Ogi leur rétorque que si le peuple a accepté le moratoire, il a par contre rejeté l'initiative en faveur d'un abandon progressif du nucléaire. Le programme Energie 2000, qui concrétise la paix énergétique, a été complété en 1991 par le Conseil fédéral et prévoit dès lors une augmentation de 10% de la puissance nucléaire installée et de 5% de la production hydroélectrique. Alors pourquoi maintenant seulement cette réouverture des hostilités sur le front nucléaire ?

Consulté sur le préavis cantonal, la majorité du peuple bernois a dit non à l'augmentation de la puissance de Mühleberg. Par ailleurs la sécurité de cette centrale déjà ancienne est controversée. La décision néanmoins favorable du Conseil fédéral a donc choqué et les anti-nucléaires ne pouvaient pas ne pas réagir.

Mais il y a plus. Au rythme actuel des décisions et des réalisations, les objectifs d'Energie 2000 n'ont guère de chance d'être atteints. Les producteurs d'énergie traînent les pieds et proclament ouvertement que la stabilisation de la consommation, sans même parler de réduction, ne sera pas possible d'ici la fin du siècle. Jusqu'à présent Energie 2000 a tablé sur l'adhésion volontaire des acteurs de la scène énergétique plutôt que sur la contrainte. En matière de formation et d'information, les groupes de travail n'ont certes pas ménagé leurs efforts. Mais il s'agit maintenant de passer la deuxième vitesse, de transformer les déclarations d'intention en actes. Non pas tant en multipliant les prescriptions et les règlements, mais en agissant sur les prix.

En effet seule une augmentation progressive et substantielle du prix de l'énergie modifiera nos comportements et favorisera l'apparition et l'utilisation de techniques moins gourmandes. En 1990, devant la Conférence mondiale sur le climat, Flavio Cotti annonçait que la Suisse allait stabiliser ses émissions de CO_2 à leur niveau actuel. Il a renouvelé cette promesse à Rio. Or en deux ans ces émissions ont progressé de 7% et, malgré la récession, la consommation énergétique de la Suisse continue d'augmenter. En 1991 le Conseil fédéral a renoncé à taxer le CO_2, préférant augmenter le prix de l'essence pour renflouer la caisse fédérale. Aujourd'hui il semble à nouveau tenté par une taxe d'incitation sur les combustibles et carburants fossiles. Limitée à ces agents énergétiques ou étendue à l'électricité, une telle taxe, pour être politiquement acceptable et véritablement incitative, ne doit en aucun cas revêtir un caractère fiscal: son produit est à redistribuer à la population et aux entreprises.

La vérité des prix

Les exigences d'abandon rapide du nucléaire formulées par les organisations écologistes ne sont pas réalistes. Cet abandon, souhaitable, ne sera possible que si les mesures d'économie et les énergies renouvelables se révèlent efficaces. Si à l'horizon 2000 ces scénarios alternatifs n'ont pas acquis une crédibilité suffisante, il y a fort à parier que la majorité populaire relativisera ses craintes à l'égard du nucléaire. Dès lors la priorité du combat anti-nucléaire ne peut porter que sur la réalisation rapide d'une politique énergétique basée sur la vérité des prix. En comparaison européenne, la Suisse taxe faiblement l'énergie. Il lui reste donc une bonne marge avant de pouvoir brandir l'excuse du désavantage concurrentiel. ■

Les mots pour le dire

(*jd*) *«En imputant unilatéralement à l'Etat les causes de la mauvaise santé de l'économie suisse, le patronat helvétique oublie un peu vite sa propre frilosité et son conservatisme, sources de bien des déconvenues actuelles»*, écrivions-nous dans DP 1124 («Les coups de gueule ne font pas une politique»).

Ernst Thomke, l'un de ceux qui, avec Nicolas Hayek, a contribué au redressement de l'horlogerie, aujourd'hui attelé à sortir Motor-Colombus des chiffres rouges, confirme le diagnostic. Dans un entretien avec la *Weltwoche*, il ne mâche pas ses mots. Ni la direction de Motor-Colombus, qui ne comprenait rien aux affaires, ni son conseil d'administration où siègent pourtant deux directeurs de grandes banques, ainsi que Christoph Blocher et Paul Eisenring, n'ont perçu qu'un conglomérat aussi hétéroclite n'était pas viable à terme. Trop de personnes siègent simultanément dans trop de conseils d'administration, un cumul qui empêche un travail sérieux. En Suisse, les jeunes n'ont aucune chance de se voir confier un poste de direction: il faut être au moins quinquagénaire.

A propos des critiques du Vorort à l'égard des autorités, accusées de tergiverser face à la nécessaire revitalisation de l'économie, Thomke note: *«Sans la volonté des entreprises de se régénérer, l'Etat ne peut rien. Au cours de ma carrière (...) je n'ai encore jamais constaté que la politique ou l'Etat m'ait gêné en tant que chef d'entreprise. Régénération et dynamisation doivent venir des entreprises elles-mêmes. C'est vrai, nous payons toujours plus d'impôts; effectivement nous observons des évolutions qui ne sont pas optimales pour les entreprises, mais, comparé à l'étranger, nous bénéficions de nombreux avantages»*. ■